



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ère étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759**

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet OCIR Viande, volaille et poisson OCIR Viande, volaille et poisson	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-21F002/01/A	Date 2021-03-18
Client Reference No. - N° de référence du client W0105-21F002	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$MCT-015-5972
File No. - N° de dossier MCT-0-43162 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST on - le 2022-01-06 Heure Normale de l'Atlantique HNA	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Drisdelle, Charlotte J.	Buyer Id - Id de l'acheteur mct015
Telephone No. - N° de téléphone (506)962-5329 ()	FAX No. - N° de FAX (506)851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 5CDSG Food Services Kitchen H33 5CDSB Gagetown PO Box 17000 OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 COMPTE RENDU.....	4
1.4 MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES.....	5
2.4 LOIS APPLICABLES	5
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS	6
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	8
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
5.2 ATTESTATIONS ADDITIONNELLES PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES.....	9
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	9
A. OFFRE À COMMANDES.....	9
6.1 OFFRE.....	9
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	10
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	10
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	12
6.7 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	12
6.8 INSTRUMENT DE COMMANDE	12
6.9 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	13
6.10 LIMITATION FINANCIÈRE – TOTALE.....	13
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	14
6.12 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	14
6.13 LOIS APPLICABLES	14
6.14 TRANSITION VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	14

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0105-21F002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0105-21F002

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	15
6.1 BESOIN.....	15
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	15
6.3 DURÉE DU CONTRAT.....	16
6.4 PAIEMENT	17
6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	17
6.6 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	17
6.7 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	18
6.8 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - LIVRAISON À DESTINATION.....	18

Les annexes comprennent :

Annexe A – Besoin

Annexe B – Base de paiement – Liste des Produits

Annexe C - Instruments de Paiement électronique

Annexe D – Liste complète des Noms de tous les Individus qui sont actuellement soit Administrateurs et/ou Propriétaires de l'Entreprise de l'Offrant

Annexe E – Information aux Soumissionnaires, Calendrier de Clôture des Soumissions et la 1^{ère} Page pour chaque clôture des soumissions.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent :

Annexe A – Besoin
Annexe B – Base de paiement – Liste des Produits
Annexe C - Instruments de Paiement électronique
Annexe D – Liste complète des Noms de tous les Individus qui sont actuellement soit Administrateurs et/ou Propriétaires de l'Entreprise de l'Offrant
Annexe E – Information aux Soumissionnaires, Calendrier de Clôture des Soumissions et la 1^{ière} Page pour chaque clôture des soumissions.

1.2 Sommaire

1.2.1 Demande d'offre à commandes individuelles et régionale (OCIR) visant la fourniture et la livraison de **Viande, volaille et le poisson** au ministère de la Défense nationale à la Base de soutien, Cuisine H33 de la 5e Division du Canada Gagetown situé à Oromocto au Nouveau-Brunswick E2V 4J5. Ces produits devront être livrés au cours de la période allant **du 1^{er} mai 2021** jusqu'au **30 avril 2022** inclusivement, *divisée en quatre (4) périodes de renouvellement pour quatre périodes d'offre à commandes de trois mois chaque.*

NOTA: Un offre doit être soumise pour chaque période selon le calendrier à l'annexe E. Les offrants peuvent soumissionner pour une ou toute période de leur choix. **Seulement la page 1 avec la date de clôture applicable doit être soumise avec l'offre.**

1.2.2 «Le besoin est limité aux produits canadiens».

1.2.3 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le [communiqué de presse](#) du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document **2006 (2020/05/28)** Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
C9000T	Prix	2010/08/16
M0019T	Prix et(ou) taux fermes	2007/05/25

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la DOC. Les offrants doivent acheminer leur offre à l'endroit suivant :

TPSGC Acquisitions, Boîte de Réception des Soumissions
1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045, rue Main
Moncton, N.-B. E1C 1H1

Courriel : TPSGC.RAReceptionSoumisNBPE-ARBidReceivingNBPE.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2006, ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Numéro de télécopieur : (506) 851-6759

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les offrans potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les offrans à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
- Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les offrans devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les offrans devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

- Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et de 20 Go par conversation.
- La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :
 - Section I : Offre financière
 - Section II : Certifications
- Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur papier, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :
 - Section I : Offre financière (un exemplaire papier)
 - Section II : Certifications (un exemplaire papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.
- Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrans suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec **l'annexe B, la Base de Paiement**.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013/11/06), Fluctuation du taux de change

Section II: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

Prix - articles

Les offrants doivent proposer des prix fermes pour **tous les Articles énumérés à l'annexe B**.

4.1.1 Évaluation financière

4.1.2.1 Clause du Guide des CUA [M0220T](#) (2016/01/28), Évaluation du prix - offre

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué **le plus bas globalement** sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

(Derived from - Provenant de: M0069T, 2007/05/25)

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

5.2 Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

5.2.1 Attestation du contenu canadien

5.2.1.1 Clause du *Guide des CCUA* **A3050T** (2020/07/01) Définition du contenu canadien

5.2.1.2 Attestation du contenu canadien

Cet achat est limité aux produits canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

() au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission correspond à des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du Guide des approvisionnements.

(Derived from - Provenant de: A3053T, 18/12/06)

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'Annexe A

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2017/06/21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

Rapports d'utilisation périodique - offres à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données selon les articles à l'annexe B. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 30 jours civils suivant la fin de la période de référence.

(Derived from - Provenant de: M7010C, 2017/06/21)

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du **1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022** inclusivement *divisée en quatre (4) périodes de renouvellement pour quatre périodes d'offre à commandes de trois mois chaque.*

6.4.2 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0105-21F002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0105-21F002

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Charlotte Drisdelle
Titre : Agente d'approvisionnement
Services publics et Approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1045, rue Main, 4ième étage
Moncton, N.-B.
E1C 1H1
Téléphone : **(506) 962 -5329**
Télécopieur : (506) 851-6759
Courriel : charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant *(offrant veuillez compléter avec l'offre)*

Passée de commandes

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0105-21F002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0105-21F002

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Suivi de livraison

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

Renseignements généraux

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur _____

Courriel: _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

Ministère de la Défense nationale
Base de soutien de la 5^e Division du Canada Gagetown
Édifice/Cuisine H33 rue Oak
C.P. 17000, Succ Forces
Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2V 4J5

6.7 Procédures pour les commandes

Tel qu'indiqué à l'Annexe A.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)

- PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
- PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :

- le numéro de l'offre à commandes;
- l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
- la description et le prix unitaire de chaque article;
- la valeur totale de la commande subséquente;
- le point de livraison;
- la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser **100 000,00 \$** (taxes applicables incluses).

6.10 Limitation financière – Totale

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **2 400 000,00 \$**, *divisée en 4 périodes d'offres à commandes de trois mois chaque* (taxes applicables incluses) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 2 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

(Derived from - Provenant de: M4506C, 2013/04/25)

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales [2005](#) (2017/06/21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales [2010A](#) (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement – Liste des Produits;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____

6.12 Attestations et renseignements supplémentaires

6.12.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.12.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
M3060C	Attestation du contenu canadien	2008/05/12

6.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au **Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.14 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

2010A (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de **2010A (2020/05/28)**, Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.2.2 Clauses du *Guide des CCUA*

6.2.2.1 Poisson - estampillage de la qualité

Le poisson doit être préparé et emballé dans un établissement approuvé par le ministère des Pêches et des Océans conformément aux règlements et à la Loi sur l'inspection du poisson, L.R., 1985, ch. F-12, et porter les mentions suivantes :

- A) Le poisson frais doit porter la mention « Préparé sous la surveillance du gouvernement » ou « Inspection officielle - Canada » à l'intérieur d'un dessin au trait d'une feuille d'érable sur les emballages, les encartages, les contenants ou les caisses.
- B) Le poisson congelé doit porter la mention « Inspection officielle - Canada » à l'intérieur d'un dessin au trait d'une feuille d'érable sur les emballages, ou les contenants, ou, si pratiquement possible, sur le poisson entier.

(Derived from - Provenant de: B2005C, 25/05/07)

6.2.2.2 Catégorie de viande

Si la catégorie de la viande T pour livraison, l'entrepreneur doit fournir un remplacement une catégorie supérieure, et ce, sans frais supplémentaires.

(Derived from - Provenant de: B3003C, 25/05/07)

6.2.2.3 Inspection et estampillage

L'entrepreneur doit s'assurer que les inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont inspecté toute viande et tous les produits de la viande, la volaille et les produits de la volaille, le saindoux, les graisses culinaires et les margarines contenant des graisses animales et les soupes qui contiennent des ingrédients d'origine animale et que ceux-ci ont apposé l'estampille « Inspecté par l'ACIA pour le GC » sur ces produits avant l'expédition.

L'entrepreneur doit prendre les mesures pour assurer la livraison de ces produits au destinataire soit à partir d'un établissement agréé en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes, 1985, ch. 25 (1er suppl.), et de son règlement d'application soit à partir d'un exploitant de distribution alimentaire qui a acheté les produits auprès d'un tel établissement agréé. Le Canada n'acceptera pas les produits qui ne sont pas estampillés par l'ACIA.

L'entrepreneur ne doit pas altérer ou transformer davantage toute viande ou tout autre produit qui a fait l'objet d'une inspection par les inspecteurs de l'ACIA et il ne doit pas permettre que tout exploitant de distribution alimentaire le fasse.

(Derived from - Provenant de: C3007C, 30/11/07)

6.2.2.4 Livraison et déchargement

1. Au moment des livraisons, il doit y avoir un nombre d'employés suffisant pour décharger tous les types de véhicules sans l'aide des employés du gouvernement fédéral.

3. À certains endroits, les camions de livraison doivent être déchargés lorsqu'ils sont stationnés en bordure du trottoir. Lorsque le matériel est déposé sur le trottoir, il doit être placé à proximité de l'entrée désignée pour que le personnel de l'endroit puisse le transporter facilement à l'aide de l'équipement de manutention mécanique.

(Derived from - Provenant de: D0018C, 30/11/2007)

6.2.2.5 Genre de transport

La livraison doit se faire par transport réfrigéré. L'échelle de températures acceptables est De 1,5 °C à 4 °C ou (35 °F à 40 °F).

(Derived from - Provenant de: D3004C, 30/11/2007)

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes dans l'**annexe B**. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(Derived from - Provenant de: C0207C, 2013/04/25)

6.4.2 Modalités de paiement

Référence de CCUA	Section	Date
H1000C	Paiement unique	2008/05/12

6.4.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

(L'offrant doit compléter l'Annexe « C »)

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

(Derived from - Provenant de: H5001C, 2008/12/12)

6.6 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011/05/16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances – aucune exigence particulière	2016/01/28

6.7 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

6.8 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a) a) rendu droits acquittés (DDP) au **ministère de la Défense nationale, la Base de soutien de la 5^e Division du Canada Gagetown à Oromocto au Nouveau-Brunswick E4V 4J5** selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

(Derived from - Provenant de: D4001C, 2008/12/12)

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W0105-21F002

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W0105-21F002

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID

MCT015

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

« BESOIN »

Viande, volaille et poisson

**Base de soutien de la
5^e Division du Canada Gagetown**

BESOINS D'ALIMENTATION EN GARNISON

Annexe « A »

BESOIN

Fournir et livrer les « **VIANDES, VOLAILLE et POISSON** » à la Cuisine H33.

Le fournisseur **DOIT se conformer en tous point et respecter à 100%** cette annexe A et la «Liste de produits» à l'annexe B. Tout écart **DOIT être approuvé**, par écrit, par la responsable de l'offre à commandes de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), **AVANT la date de clôture des soumissions**.

Le fournisseur **DOIT indiquer un prix pour CHAQUE article et DOIT être en mesure de fournir 100% des articles** sur la «Liste des produits» à l'annexe B.

ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Tous les frais d'expédition doivent être inclus dans les prix proposés. Si le consignataire désire acquérir un produit qui n'est pas mentionné dans la liste jointe, le prix du fournisseur pour ce produit devra être le même que le plus bas prix accordé à son client le plus avantageux, à qualité et quantité égales. Le prix donné doit être celui en vigueur à la date de la livraison. Par la présente, le fournisseur certifie que le prix facturé pour tout produit qui n'est pas dans la liste sera calculé en fonction des mêmes normes comptables que celles qui s'appliquent au prix des produits figurant dans la liste.

PROCÉDURES POUR LES COMMANDES

Les commandes devraient être passées par écrit.

CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Si le fournisseur n'est pas en mesure de livrer certains des produits demandés, il doit immédiatement avvertir le représentant désigné des Services d'alimentation, dès le moment de la passation de la commande ou **dans un délai de 2 heures maximum**; lequel est la seule personne qui peut approuver des produits de remplacement.

Les articles qui ne sont pas disponibles lors de la livraison ne doivent PAS être commandés en livraison différée.

Toutes les commandes doivent être traitées intégralement ou annulées à défaut.

PRODUITS REFUSÉS OU MANQUANTS

Le fournisseur qui reçoit un avis de refus de produits ou un avis de produits manquants s'engage à remplacer tous les produits refusés ou à fournir les produits manquants dans les (24) heures. **(Dans un tel cas, le fournisseur doit assumer tous les frais supplémentaires de transport).**

LIVRAISONS NON CONFORMES ET SUBSTITUTIONS

Aucun produit de remplacement ne doit être accepté sans l'autorisation du représentant concerné des Services d'alimentation.

Une condition prévoit qu'aucune modification/changement ne doit être apportée au produit, tel que l'emballage, formats d'emballage et de caisse, la marque et le prix après que l'offre à commandes est accordée À MOINS qu'ils soient changés par le fabricant. Vous devrez aviser la responsable de l'offre à commandes à SPAC de cette modification. Les modifications seront en vigueur seulement lorsque la responsable de l'offre à commandes les ait acceptées, avec l'approbation du MDN. Le fournisseur doit aviser la responsable de l'offre à commandes à SPAC lors d'une modification au Numéro d'un produit et aussi au représentant des services alimentaires à la BFC Gagetown.

LIVRAISONS

Les livraisons devront être faites directement à l'endroit prévu, et **doivent être** entre **7h30 et 11h30**, les lundis, mardis, mercredis, jeudi et vendredis. Le fournisseur est responsable de toute perte ou détérioration de la nourriture avant la prise en charge de la commande par l'unité concernée.

SERVICES DE LIVRAISON - DÉLAI DE COMMANDE

Les commandes doivent être passées deux (2) jours avant la date prévue de livraison.

Des changements MINEURS à la commande originale peuvent être faits jusqu'à **14h00**, du lundi au vendredi.

Les livraisons doivent être effectuées selon la demande.

Les livraisons doivent être effectuées directement à l'endroit précisé.

Tous les produits doivent être livrés dans leur boîte ou caisse d'origine.

Tout produit endommagé, en mauvais état, ouvert ou remballé sera refusé et retourné à l'offrant aux frais de ce dernier.

Le fournisseur doit assumer les frais de retour de la marchandise qui est non conforme.

Le fournisseur doit assumer tous les risques de pertes des biens jusqu'au moment de la livraison à l'unité ayant fait la commande.

C'est exigé que tout le personnel dont qui fait la livraison devrait être protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).

Il est loisible au fournisseur à qui l'offres à commandes est octroyée de céder la livraison en vertu de l'offre à commandes mais il sera responsable de l'exécution de cette partie de l'offre à commandes par le cessionnaire.

Annexe « A »

EXIGENCES DE FACTURATION

Une lettre de transport ainsi qu'une facture d'achat informatisée, un (1) exemplaire (**original**) doit être remis au consignataire à chaque livraison. « **Les factures manuscrites ne sont pas acceptées.** »

À l'aide de la lettre de transport fournie par le représentant du fournisseur, le représentant du consignataire et le représentant du fournisseur doivent vérifier ensemble que tous les articles ont été livrés.

Le fournisseur doit facturer uniquement les produits livrés et acceptés. Il doit s'assurer, au moment de la livraison, qu'une demande de crédit est faite pour tous les produits refusés à la livraison par le représentant du consignataire. Il s'engage à fournir au consignataire, dans les (7) jours ouvrables à compter de la date de livraison, un reçu détaillé donnant droit à un crédit pour tous les produits dont le refus a fait l'objet d'un accord entre le consignataire et le fournisseur, soit parce qu'ils avaient été endommagés avant la livraison, soit parce qu'ils étaient manquants. Le fournisseur ne doit pas envoyer de facture au consignataire avant de lui avoir fourni le reçu pour crédit approuvé. Le fournisseur doit s'assurer qu'il n'y a aucune erreur sur les factures et que les prix indiqués sont ceux en vigueur au moment de la commande. Toutes les factures doivent être calculées en dollars canadiens.

Les informations suivantes doivent figurer sur les factures :

À l'attention de :

Nom de la cuisine cliente
Adresse postale complète de la cuisine
Numéro de contrôle de la facture
Date de livraison

PAIEMENT DES FACTURES

Le consignataire doit faire parvenir les factures au contrôleur concerné dans les (30) jours suivant la livraison de la commande et la réception de tous les reçus pour crédits. Si, après (45) jours, le fournisseur n'a pas reçu le paiement, il doit en informer le plus tôt possible le contrôleur de l'unité en question.

TYPE DE TRANSPORT

La livraison de produits réfrigérés ou congelés doit se faire par véhicules frigorifiques, à moins d'indications différentes de la part du consignataire.

Les véhicules utilisés pour le transport des produits alimentaires doivent être considérés comme le prolongement des installations du fournisseur. À ce titre, il est important qu'ils ne présentent pas de risque de détérioration pour les produits transportés. Ces véhicules doivent être considérés comme des installations d'entreposage provisoires du fournisseur. Ce dernier est donc responsable des produits transportés jusqu'au point de livraison.

Les normes de construction, de maintenance, d'hygiène, de réfrigération et de manutention doivent se rapprocher le plus possible (dans une mesure raisonnable) des normes en vigueur dans les épiceries commerciales canadiennes.

Annexe « A »

PALETTISATION

Tous les produits d'alimentation DOIVENT être livrés au point de livraison désigné sur des palettes emballées sous film étirable ou rétractable d'une hauteur maximale de 180 cm.

Les commandes DOIVENT être divisées par unités/cuisines et le nom de l'unité/cuisine doit être clairement indiqué sur au moins deux (2) côtés des palettes.

Les produits DOIVENT être palettisés par catégories c'est-à-dire:

Produits réfrigérés

Produits congelé

Les produits d'alimentation DOIVENT être palettisés de façon à ce que les articles les plus lourds soient placés au bas de la palette.

Les palettes DOIVENT être chargées de façon à faciliter leur déchargement au moyen de chariots élévateurs.

Le fournisseur s'engage à ne pas utiliser la méthode des blocs de béton pour charger les palettes.

Le fournisseur est responsable du déchargement de tous les produits d'alimentation.

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Tous les produits doivent provenir d'installations inspectées par le gouvernement fédéral et certifié HACCP.

Le contrôle de la qualité des produits sera fait suivant les normes établies par les **«Spécifications sur la qualité des aliments (SQA) - aliments achetés par les ministères fédéraux»**. Ces normes peuvent se trouver sur publications.gc.ca en recherchant le numéro de catalogue selon la liste ci-jointe.

Les produits alimentaires congelés doivent être livrés surgelés séparément; leur température intérieure ne doit pas être supérieure à moins dix-huit degrés Celsius.

Les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés conformément aux normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui stipulent que les produits congelés doivent être maintenus à une température de -18° C ou plus basse, et que les produits réfrigérés doivent être maintenus entre 4° C et 1° C jusqu'à leur livraison. Tous les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés dans des véhicules réfrigérés et ils ne doivent porter aucun signe de détérioration. Les produits congelés ne doivent pas avoir été congelés plus longtemps, tel que spécifié ci-dessous, depuis la date de leur transformation.

Viandes fraîches

Boeuf – Biftecks, Rosbifs
Porc – Côtelettes, Rôtis
Agneau – Côtelles, Rôtis
Rôti de Veau
Poulet/Dinde - entier
Poulet/Dinde – morceaux

Congélateur à -18 ° C (0 ° F) ou plus bas

10-12 mois
8-12 mois
8-12 mois
8-12 mois
1 an
6 mois

Annexe « A »

Les viandes, le poisson, la volaille et les produits dérivés doivent tous être de production récente. Ils doivent porter, bien en évidence, la date de production, leur durée de conservation ou la date de péremption. De plus, toute condition ayant un effet sur la durée de conservation doit avoir été clairement spécifiée lors de la commande. La date limite de consommation recommandée de tous les produits frais doit être d'au moins (21) jours à partir de la date de livraison.

Le fournisseur s'engage à ne fournir que de la viande de bœuf fraîche et/ou congelée ayant eu une période de maturation comprise entre un minimum de (21) jours et un maximum de (28) jours.

Le fournisseur s'engage à ne fournir que de la viande fraîche et réfrigérée qui n'a jamais été congelée. Il s'engage donc à ne fournir aucun aliment décongelé.

Tous les produits frais cryovac ne doivent pas être emballé plus de quatorze (14) jours à partir de la date de leur emballage jusqu'au jour de la livraison.

Le consignataire est la seule personne responsable de l'inspection finale des aliments au point de livraison. Les produits fournis ne doivent porter aucun signe de détérioration ou d'altération. De plus, ils doivent être propres et ne doivent pas avoir été endommagés par des rongeurs ou des insectes. Le consignataire a le droit de refuser des produits à la livraison et, dans ce cas, le fournisseur doit immédiatement retirer les produits rejetés.

S'il y a lieu, des représentants du MDN peuvent procéder à des inspections de contrôle de qualité dans les entrepôts du fournisseur.

Les produits périmés SERONT retournés au fournisseur à ses frais !

Rendement du fournisseur:

Le représentant désigné des Services d'alimentation ou son représentant désigné surveillera le rendement du fournisseur.

«Les éléments de rendements» comprendront, sans y être limités, les suivants:

- a. En mesure de fournir les articles et les quantités commandées ;
- b. En mesure **d'immédiatement** signaler la non-disponibilité des produits commandés dès le moment de passation de la commande (ou dans un délai de **2 heures maximum**) ;
- c. En mesure de fournir les produits selon les formats demandés et selon les prix proposés ;
- d. En mesure de livrer dans les délais impartis **ET** à l'endroit exigé à l'établissement ;
- e. En mesure de fournir un service et des produits de qualité en tout temps ;

Annexe « A »

Si le rendement n'est pas considéré satisfaisant, une documentation sera transmise à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Pendant la période de la présente offre à commandes, un produit et un service de grande qualité tel que défini par les «**Spécifications sur la qualité des aliments**» seront exigés. Le fait de ne pas fournir la qualité de biens et services définie dans le présent texte OU le non-respect de la description des produits à l'annexe B, la Liste des produits à plus de sept (7) reprises au cours de l'offre à commandes aura les conséquences suivantes:

1. Avertissement initial concernant le fait de ne pas fournir le niveau de services nécessaire, les produits de la qualité ou du calibre approprié etc....
2. Des incidents additionnels auront pour résultat l'envoi d'un avis écrit exigeant une mesure corrective, et
3. Dans le cas d'un huitième incident, le fournisseur sera informé que son offre à commandes a été annulée et qu'aucune autre commande ne sera traitée.

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Titre: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
				<p>NOTA: Une déviation de +35% au format d'unité individuel sera accepté; tel que chaque paquet, boîte, sac, seuu ou caisse etc... Une déviation plus grande que 35% devrait être approuvée en écrit par la responsable de l'offre à commandes AVANT la clôture des soumissions.</p>					
1	9A001	2,500	kg	<p>Boeuf, intérieur de ronde cat AA, teneur en gras parure 1/4 po, (Canadien) Code de spécification 168 CONGELÉ aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 11 kg / Caisse 33 kg</i></p>	3 x 11 kg				par
2	9A033	2,500	kg	<p>Boeuf, côte coupe courte (désossée) cat AA (prêt à cuire), teneur maximum en gras 1/4 po, Code de spécification 110 (2" x 3") CONGELÉ aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 8 kg / Caisse 30 kg</i></p>	6 x 5 kg or 3 x 8 - 9 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
3	9C034	6,400	kg	Boeuf, bifteck de contre-filet, coupe du centre, doivent être cat AA , teneur maximum en gras 1/4", 8oz , Code de spécification 1180 A CONGELÉ, non emballé individuellement, Emballé sous vide, aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 6 kg / Caisse 6 kg	1 x 6 kg				par
4	9A007	1000	kg	Boeuf , salé frais en seau de 20 kg maximum (pointe de poitrine), maigre à 83%, de la marque Lester seulement aucun substitut					par
5	9B001	2,800	kg	"CHUCK" Boeuf haché , (Épaule hachée maigre) doit être maigre à 80% ou plus, aucun organe ajouté, congelé, Code de Spécification 137 Style 2, aucun substitut	1 - 2 x 2.5 kg / 1 - 6 x 4.54 kg - 5 kg / 1 - 6 x 10 lbs				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
6	9C064	1200	kg	Boeuf en cubes 1" , maigre 7% de gras, CAT AA , code de coupe 135 CONGELÉ aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 6 kg / Caisse 6 kg	1 x 6 kg				par
7	8C013	350	kg	Rosbif de bas de ronde , entièrement cuit, aucun substitut. Environ 1.3 à 2.5 kg poids net le morceau. Lesters ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4 kg / Caisse 20 kg	2 - 6 x 2 - 3 kg or 1 - 4 x 3.5 kg				par
8	9C010	1500	kg	Hamburgers (boeuf) , Congelé, environ 5 - 6 oz par burger, les marques Cardinal ou McGregor seulement aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 5 kg / Caisse 5 kg	1 x 4.08 kg à 5 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement

Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
9	9G004	50	CS	Hamburgers (boeuf) , Congelé, entierement cuit, environ 4-5 oz le burger. Schneiders Food Services, Mc Gregor ou d'une Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 5 kg / Caisse 5 kg</i>					par
10	6F008	750	kg	Boulettes de Viande de Boeuf Genre Italien , chaque boulette doit être 1/8 oz la boulette, cuites, CONGELÉES, aucun substitut. <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 5 kg / Caisse 5 kg</i>	1 x 4.50 kg - 5 kg				par
11	6B040	750	kg	Boulettes de Viande de Boeuf Genre Italien , chaque boulette doit être 1.5 oz à 2 oz la boulette, cuites, CONGELÉES, aucun substitut. <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 5 kg / Caisse 5 kg</i>					par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
12	9G008	350	kg	Viande Donair , ordinaire, doit être tranchée, aucun substitut. Mr. Donair ou marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 2.5 kg / Caisse 6 kg</i>	5 x 1 kg ou 2 x 2.3 kg				par
13	14A001	600	kg	Veau, intérieur de ronde roulé et sans os , Produit du Canada code de spécification C 31 CONGELÉ aucun substitut Poids approximatif autorisé: Paquet 20 kg / Caisse 20 kg	1 x 5 kg - 20 kg				par
14	14C004	900	kg	Veau Scallopi , portions d'un minimum de 4oz à 6oz maximum, Frais ou Congelé aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 5.5 kg/Caisse 5.5 kg</i>	32 x 4oz - 6oz				par
15	12B013	3500	kg	Porc, long, désossée , cat Canada Grade 1 , (teneur en gras 1/4 po), code de spécification 413 CONGELÉ aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 7 kg / Caisse 42 kg</i>	6 x 4 kg à 7 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offerte doit être fournie durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
16	12C005	1100	kg	Porc, Côtelette de longe, désossé, cat Canada grade 1 , 6 oz la portion, CONGELÉ, doit y avoir du papier entre les couches et NON emballé individuellement, de la marque Premier ou Olymel aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 6 kg / Caisse 6 kg</i>	1 x 6 kg				par
17	12B026	75	kg	Porc haché, maigre à 85% , aucuns organes ajoutés, code de spécification 1496 CONGELÉ aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 6 kg / Caisse 6 kg</i>	1 x 6 kg				par
18	26D006	4800	kg	Porc, saucisses à déjeuner , CONGELÉ, LESTER, aucun substitut. <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 6 kg / Caisse 6 kg</i>	1 x 6 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offerte doit être fournie durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
19	12A010	6,200	kg	Bacon, tranché , en couche, Coupe du centre seulement, (numéro 1), 18-22 compte, (au sel sec) cat Canada Grade 1 minimum, Congelé ou Frais (le bacon reçu congelé ne doit pas dépasser 6 mois de la date d'emballage) aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 6 kg / Caisse 6 kg</i>	1 x 6 kg				par
20	12A028	22	kg	Bacon tranché épais , pré-cuit, en couches, coupe du centre seulement (n° 1) cat Canada Grade 1 minimum, Congelé ou Frais (le bacon reçu congelé ne doit pas dépasser 6 mois de la date d'emballage) aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 6 kg / Caisse 6 kg</i>	1 x 6 kg				par
21	26G002	600	kg	Saucisses Italien épicé , CONGELÉ, NON précuites aucun substitut. Schneider's (de Maple Leaf) ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 6 kg / Caisse 6 kg</i>	1 x 6 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Titre: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
22	(Z) 12E010	525	kg	Jambon toupie, FRAIS , le produit doit avoir un maximum de 1100mg de sodium selon une portion de 100g aucun substitut. Olymel, Maple Leaf, Melrose No de code 93660 ou marque équivalente. <u>NOTA:</u> le produit offert doit toujours être disponible <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 11 kg / Caisse 25 kg	2 x 6 à 11 kg				par
23	(Z) 8E010	240	kg	PAIN de Jambon cuit pullman , tout muscle, 5 kg, 4 x 6 po, 17% protéine, FRAIS aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 6 kg / Caisse 30 kg	4 à 5 x 5 à 6 kg				par
24	(Z) 12E027	575	kg	Jambon fumé, cuit , sans jarret, écrouenné, basse teneur en humidité, (sans filet) CONGELÉ, de la marque Boucher de Boucher Fils Ltée, Burns ou Olymel aucun substitut. <i>Poids maximum autorisé:</i> Paquet 12 kg / Caisse 30 kg	2 x 7 à 12 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
25	(Z) 8E001	370	kg	Jambon Forêt noire , tout muscle, 17% protéine FRAIS aucun substitut. Olymel Code N° 62215 ou Marque équivalente. <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 4 kg / Caisse 12 kg</i>	2 x 3 à 4 kg				par
26	10D014	3,500	kg	Poulet, en quartiers , (une caisse doit contenir les deux 1/4 de cuisse et 1/4 poitrines) cat Canada A, portions de 12 à 14 oz env, code de spécification 1232 CONGELÉ aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 28 kg / Caisse 28 kg</i>	1 x 5 à 28 kg				par
27	10D010	5,100	kg	Poitrine de poulet désossée, sans peau, Frais, Refroidie à l'Air , complètement parée, aucun assaisonnement, doivent être un minimum 6 oz à 7 oz maximum chaque, aucun substitut. Edan Valley, TNT, Flamingo ou marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 2.5 kg / Caisse 5 kg</i>	2 x 2.5 kg - 1 x 5 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
28	10D009	1,600	kg	Poitrine de poulet désossée, sans peau, IQF (surgelé séparément / surgelé à l'unité), minimum 18% proteine, doivent être 6 oz chaque seulement, aucun substitut. Edan Valley, TNT, Flamingo ou marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 4 kg / Caisse 4 kg</i>	1 x 4 kg				par
29	10D028	1000	kg	Poulet en cubes (1/2 po) congelé, Flamingo code n° 8168341 ou Olymel aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 5 kg / Caisse 5 kg</i>	1 x 5 kg				par
30	10D044	4000	kg	Poulet Cordon Swiss, 6-7 oz la portion, CONGELÉ aucun substitut. Galco code N° 7021449, Barber ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg</i>	1 x 2.04 kg à 4.54 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
31	10D030	610	kg	Poitrine de poulet panée , CONGELÉ, aucun substitut. Environ 35 x 3.5 à 4 onces les portions. Produit Galco/Olymel Thunder Crunch code N° 7013001 aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg	1 x 4.54 kg				par
32	10B109	190	kg	Ailes de poulet nature pré-cuites , CONGELÉ, (ailes et pilons en deux morceaux) type 3, classe 9 aucun substitut. Environ 12 ailes par livre <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 18 kg / Caisse 18 kg	1 x 4 kg à 18 kg				par
33	10A007	1600	kg	Dinde entière, DOIT être catégorie Canada A (minimum de 7 à 10 kg et plus) CONGELÉ aucun substitut <i>Poids minimum: 7 kg</i> Maximum 2 par caisse	2 maximum la caisse				par
34	10A002	1700	kg	Poitrine de Dinde , plein muscle, désossé, catégorie A, cru , Frais ou Congelé, aucun substitut					par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement

Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:										
Période:										
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg	
35	10A008	350	kg	Rôti de dinde, cuit , viande blanche seulement, FRAIS aucun substitut. Flamingo code N° 8108190 ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 4 kg / Caisse 10 kg</i>	1 x 3 kg ou 2 x 4 kg					par
36	10D040	250	kg	Lanières de Poulet , entièrement cuit Flamme poitrines de poulet grillées teneur bas en sodium de Tamsco N° 6100 aucun substitut						par
37	8A005	700	kg	Saucison de Bologne, FRAIS aucun substitut. Lesters ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 5 kg / Caisse 10 kg</i>	2 x 3.7 à 4.2 kg ou 1 x 5 kg					par
38	8A030	175	kg	Pastrami, oeil de ronde, FRAIS aucun substitut. Shopsy (de Schneider's par Maple Leaf) ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 4.54 kg / Caisse 15 kg</i>	6 x 2.3 à 2.5 kg ou 1 x 4.54 kg					par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
39	8C001	255	kg	Viande fumée à la mode de Montréal FRAIS aucun substitut. Lesters ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 4.54 kg / Caisse 10 kg</i>	1 - 2 x 2.3 à 4.54 kg				par
40	8C026	140	kg	Salami, tout boeuf , FRAIS aucun substitut. Maple Leaf ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 3 kg / Caisse 10 kg</i>	1 - 3 x 2 - 3 kg				par
41	15B023	680	kg	Crevettes crues étêtées , décortiquées et déveinées, sans queue, compte 31 - 40 (tigree ou Blanche) CONGELÉ aucun substitut. <i>Poids approximatif autorisé: Paquet 3 lb / Caisse 20 lb</i>	6 x 3 lb				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offerte doit être fournie durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
42	15B001	75	kg	Flocons d'imitation de crabe (Crab Flakes Imitation), Congelé aucun substitut. De la marque Surimi de O'Neill Fisheries situé à Digby en Nouvelle-Écosse, Clover Leaf ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 2.5 lb / Caisse 30 lb	15 x 2 lb ou 12 x 2.5 lb				par
43	15B084	500	kg	Crevettes en morceau, cuites , ct 60+ ct, pelées deveinées sans queue, CONGELÉ, IQF, aucun substitut de la marque Ocean Jewel, Mirabel ou marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 2 lbs / 907g Caisse 10 lb / 4.54 kg	15 x 340g ou 10 x 1 lb ou 5 x 2 lbs				par
44	15C009	200	kg	Pétoncles de Qualité N° 1 , légèrement panées, surgelés séparément, ct 20-30, aucun substitut. Highliner, Comeau ou marque équivalente. <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 5 lb / Caisse 5 lb	1 x 5 lb				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement

Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
45	15B112	300	kg	Pétoncles surgelés séparément (IQF) , ct 20-30, DOIVENT être des Pétoncles Canadiens de la Baie de Fundy seulement, aucun substitutim Highliner, Comeau ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 5 lb / Caisse 30 lb	6 x 5 lb				par
46	15D002	325	kg	Filets de sole, surgelés séparément (IQF) , portions de 6 oz, aucun substitut. FPI (de Highliner), Toppits ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg	1 x 4.54 kg				par
47	15D096	1200	kg	Longe de morue , 5 oz la portion, surgelées séparément (IQF), aucun substitut. Highliner ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg					par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement

Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
48	15D066	325	kg	Filets de morue, surgelées séparément (IQF), portions de 6 oz, aucun substitut. FPI (de Highliner), Toppits ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg					par
49	15D026	908	kg	Filet de saumon de l'Atlantique, doit être un <u>Produit du Canada, coupe du centre, sans la partie de la queue ou la tête</u> 6 oz la portion, frais ou congelé, aucun substitut. C'est préférable ce produit soit pas emballé individuellement pour raison économique. <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg	1 x 4.54 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
50	15D034	100	kg	Filets de truite arc-en-ciel , sans arêtes, doivent être surgelés séparément (IQF) et y avoir du papier entre les couches, portions de 6 à 7 oz, aucun substitut. Mirabel (de Highliner), Lagoon Seafood ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 5 lb / Caisse 20 lb	4 x 5 lb				par
51	15C027	500	kg	Filets d'aiglefin à panure croustillante , 4 oz chaque portion, Congelé, de la marque Toppits aucun substitut. <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg	1 x 4.54 kg				par
52	12D023	27	CS	Cretons , porc, assaisonné, en portions individuelles , frais, aucun substitut. La marque Lafleur préparé pour A. Lafleur Inc, Québec Canada G0R 3E0 Lafleur code N° 00649B1 ou Marque équivalente <i>Poids approximatif autorisé:</i> 1 oz l'unité individuel / Caisse 3 kg	90 x 1 oz				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
53	8C032	1500	kg	Lanière de boeuf cuite , (3/8" épaisseur x 1" largeur x 4" longueur), entièrement cuit, CONGELÉ, aucun substitut. Maple Leaf No° de produit 64368 ou Marque équivalente. <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg	2 x 2 kg ou 1 x 4.54 kg				par
54	12D007	280	kg	Brochette de porc assaisonnée, CONGELÉ, aucun substitut. Environ 40 x 85g. Espresso ou Marque équivalente	40x85g/3.4 kg - 50x76g/3.8 kg				par
55	10B040	164	kg	Souvlaki Poulet Kabob complètement cuit , aucun substitut. Environ 40 x 78g. Espresso ou Marque équivalente. <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 100g / Caisse 4 kg	40 x 100g / 4 kg				par
56	8B034	150	kg	Poulet de style Fajitas , frais, tout muscle, 17% protéine minimum, aucun substitut	2 x 2 kg - 4 kg				par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
57	10B003	100	CS	Filet de Poitrine de Poulet, pané, (fingers) 100% Viande blanche, CONGELÉ, environ 35-60 morceaux par sac, de la marque Galco, Pynthy's, Janes, Maple Leaf, Erie Meat (Golden Maple), Sysco ou GFS aucun substitut <i>Poids approximatif autorisé:</i> Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg					par
58	10A030	1900	kg	Dinde haché (Ground Turkey), extra maigre, frais ou congelé aucun substitut					par
59	13A002	725	kg	Agneau , jarret, desossé, avec fillet, doit être un Produit de Nouvelle-Zélande aucun substitut					par
60	12D009	100	CS	Cotelette de porc Haché de style Rib, entièrement cuite, a saveur de BBQ, 3-4 oz par portion, aucun substitut, Schneider ou marque équivalente					par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name: Période:										
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg	
61	12B018	1450	kg	Filet de porc , paré, doit être cat Canada Grade 1 , frais ou congelé, de la marque Du Breton, Olymel (3024C), Sysco ou GFS aucun substitut						par
62	12B006	1000	kg	Epaule de porc, Picnic , désossée, de cat Canada Grade 1, doit être FRAIS et jamais avoir été congelé , emballage cryovac, Olymel Code 2514F aucun substitut						par
63	15D130	100	kg	Filet de Tilapia , 5-6 oz la portion, IQF, aucun substitut Poids approximatif autorisé: Paquet 4.54 kg / Caisse 5 kg						par
64	26B001	750	kg	Saucisses Bratwurst , Congelée, précuites, aucun substitut. (aucun autre genre de saucisse sera accepté) Poids approximatif autorisé: Paquet 8 kg / Caisse 16 kg	1 - 2 x 5 kg - 8 kg					par

**Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No.: W0105-21 F002 Annexe B - Base de paiement
Titre / Title: Viande, Volaille et Poisson

Nom de Fournisseur / Vendor Name:									
Période:									
N° d'Art	N° de Unitrak	Quantité estimative d'après une période de 3 mois	Unité	DESCRIPTION	Formats approximatif requis	Formats offerts	Fournir la Marque de commerce offert pour chaque produit. La marque offert doit être fourni durant la période de l'offre à commandes.	N° du produit	Prix indiquer si le prix est par la caisse ou le kg
65	26D004	200	CS	Liens de Saucisses à Déjeuner (Breakfast Sausage Links), pré-cuit, Jimmy Deans Code 25455 aucun substitut	200 x .8 oz par saucisse = 4.54 kg la caisse aucun substitut				par
66				Divers articles qui ne sont pas énumérés sur cette liste sont offerts au prix de gros moins un rabais de _____% ou au prix coûtant plus un prix de revient de _____% à un maximum de 10%.					
<u>L'attribution d'offre à commandes:</u> L'offrant doit fournir un prix pour chaque article et doit être capable de fournir 100% de tous les articles dans cette Annexe B.									
Les formats de paquets et caisse peuvent être moins que les formats demandés; cependant ils ne devraient pas dépasser les formats de paquets et caisses maximum indiqués. Si vous proposez un format plus grand que le format maximum indiqué, vous devriez recevoir l'approbation écrite de la responsable de l'offre à commandes AVANT la clôture de l'appel d'offres. A défaut de quoi votre soumission pourrait pas être considérée d'avantage et pourrait être rejetée.									
Les prix peuvent être offert par le kilogramme ou par la caisse, la méthode dont vous utiliserez pour facturer le produit. Cependant, le MDN pourrait choisir de passer les commandes par le kilogramme. Identifiez si le prix pour chaque produit est offert par le KG, la Caisse ou un Seau à la dernière colonne de cette annexe.									
Instructions aux fournisseurs: Il appartient au soumissionnaire de demander des éclaircissements sur les articles concernant les exigences exprimées dans la présente, s'il y a lieu, avant de déposer sa proposition ou AVANT la date de clôture des soumissions.									
Aucune feuille de prix écrites à la main seront acceptées. Les prix doivent être soumis avec cette Annexe B. Cette annexe B en format Excel peut être obtenue en contactant la responsable de l'offre à commandes par courriel ou téléphone.									
Si cette annexe B est reproduite, toutes les colonnes et chaque article doivent être inclus et énumérés dans le même ordre numérique tel que présenté dans cette liste.									

ANNEXE "E" INFORMATION

Clôture des offres au bureau suivant:

Unité de réception des soumissions
Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)
1^{er} étage, Suite 1212
1045 rue Main (100)
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1
Télécopieur 506-851-6759

Voici quelques renseignements utiles :

1) « Achats et Ventes » à www.achatsetventes.gc.ca Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG):
<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres>

Vous devez utiliser la **DERNIÈRE VERSION PUBLIÉE DU DOCUMENT**.

N'importe quel changement au Besoin/la soumission sera fourni en publiant une modification à la soumission sur **Achats et Ventes**.

2) Transmission des offres:

Pour que votre offre soit prise en compte, vous devez la transmettre par la **Poste, Courrier, Télécopieur** ou par **Connexion postal**.

3) Demande des résultats de l'évaluation:

Par courriel à l'adresse de l'Agente d'approvisionnement, vous pouvez demander les résultats de l'évaluation. Ils vous seront envoyés en format PDF.

Veillez prendre note que vous devrez préciser le **Titre du Fichier**, le **N° de la soumission**, le **nom du service du client** et le **la période** à laquelle s'applique votre demande.

Adresse générale pour l'Agente d'approvisionnement:

4) **Pour toute question concernant les dossiers de l'approvisionnement alimentaire, vous pouvez communiquer avec la personne suivante:**

Charlotte Drisdelle
Supply Officer / Agente d'approvisionnement
Phone No / N° Téléphone: 506-962-5329
Facsimile No / N° de télécopieur: 506-851-6759
Email / Courriel: charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

ANNEXE "E" - Calendrier des Dates de Clôture des Offres

Acheteur de SPAC et ID: Charlotte Drisdelle (MCT015)

N° de référence du client: W0105-21F002

Objet: Viande, volaille et le poisson

Pour le destinataire suivant: Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
Oromocto Nouveau-Brunswick

Calendrier des Dates de Clôture des Offres

N° d'identification de la période	Quatre (4) Périodes de Trois (3) mois chaque	Date de clôture
W0105-21F002/ 01/ A	1er mai 2021 au 31 juillet 2021	08 avril 2021
W0105-21F002/ 02/ A	1er août 2021 au 31 octobre 2021	08 juillet 2021
W0105-21F002/ 03/ A	1er novembre 2021 au 31 janvier 2022	07 octobre 2021
W0105-21F002/ 04/ A	1er février 2022 au 30 avril 2022	06 janvier 2022



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ière étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759**

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet OCIR Viande, volaille et poisson OCIR Viande, volaille et poisson	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-21F002/01/A	Date 2021-02-22
Client Reference No. - N° de référence du client W0105-21F002	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG
File No. - N° de dossier MCT-0-43162 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2021-04-08 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Drisdelle, Charlotte J.	Buyer Id - Id de l'acheteur mct015
Telephone No. - N° de téléphone (506)962-5329 ()	FAX No. - N° de FAX (506)851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 5CDSG Food Services Kitchen H33 5CDSB Gagetown PO Box 17000 OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ière étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet OCIR Viande, volaille et poisson OCIR Viande, volaille et poisson	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-21F002/02/A	Date 2021-02-22
Client Reference No. - N° de référence du client W0105-21F002	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG
File No. - N° de dossier MCT-0-43162 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2021-07-08 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Drisdelle, Charlotte J.	Buyer Id - Id de l'acheteur mct015
Telephone No. - N° de téléphone (506)962-5329 ()	FAX No. - N° de FAX (506)851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 5CDSG Food Services Kitchen H33 5CDSB Gagetown PO Box 17000 OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ière étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759**

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet OCIR Viande, volaille et poisson OCIR Viande, volaille et poisson	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-21F002/04/A	Date 2021-02-22
Client Reference No. - N° de référence du client W0105-21F002	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG
File No. - N° de dossier MCT-0-43162 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST on - le 2022-01-06 Heure Normale de l'Atlantique HNA	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Drisdelle, Charlotte J.	Buyer Id - Id de l'acheteur mct015
Telephone No. - N° de téléphone (506)962-5329 ()	FAX No. - N° de FAX (506)851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 5CDSG Food Services Kitchen H33 5CDSB Gagetown PO Box 17000 OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date